



**Comité Social d'Administration local du
23 mai 2023 de la DiSI Île-de-France**

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Social d'Administration Local,
Mesdames et Messieurs,
Cher·e·s Camarades,

La semaine dernière, mardi 16 mai, au moment où nous étions réunis pour la première Formation Spécialisée de notre CSAL, se tenait le Comité social d'administration de réseau (CSAR). Si l'intersyndicale DGFIP s'est rendue à ce CSAR, ce n'était évidemment pas pour signifier le retour à la normale ou la fin du temps de la colère et des revendications, bien au contraire.

Pour nos 4 organisations syndicales (Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques F.O.- DGFIP et l'alliance CFDT/ CFTC Finances publiques), cette présence était nécessaire pour affirmer, dans l'unité, qu'il y aurait un avant et un après la mobilisation contre la réforme des retraites, concernant notamment l'exercice du dialogue social. En effet, les agents ont besoin de réponses politiques, de concret, de transparence, tant pour la gestion des personnels que sur l'évolution de la DGFIP.

Ancrée sur les préoccupations des agents, l'intersyndicale a établi que les axes prioritaires, que nous avons déjà cités la semaine dernière, étaient les suivants : sécurité et protection des agents, rémunération et pouvoir d'achat, déroulé de carrières et promotions, incidence des nouvelles technologies sur les conditions de travail et les métiers et la DGFIP. Dans le cadre d'un Dialogue Social moins descendant, plus constructif et plus à l'écoute des personnels, ces sujets ne peuvent être disséminés sur des groupes de travail d'un agenda social qui reste inchangé.

Sur le pouvoir d'achat, la situation est urgente, rendant indispensable d'avancer sur les questions indemnitaires et les rémunérations à la DGFIP. L'intersyndicale a donc demandé au Directeur Général d'ouvrir des discussions et un cycle de négociation dès à présent. C'est en effet à l'agenda social de s'adapter aux situations d'urgence, pas l'inverse. Ce qui a été possible pour la sécurité des agents doit évidemment l'être sur d'autres sujets.

Or, lors de ce CSAR, le DG n'a pas souhaité en discuter avant le second semestre... après une période d'état des lieux et sous la condition que la négociation ait des chances d'aboutir favorablement. L'argument d'une délicate articulation entre les différents niveaux de décision renvoie ce sujet au niveau Fonction publique, puis ministériel et enfin seulement directionnel. Après ces interminables étapes, il n'y aura plus rien à offrir aux agents de la DGFIP ! Bref, rien ne sera fait au mieux avant la fin de l'année 2023...

Sur nombre d'autres questions, aucune réponse n'a été apportée par le DG, lequel est allé jusqu'à dire que le dialogue social n'était pas de la cogestion, ni de la codécision. En effet, la DGFIP, on en est loin ! Niveau caricature, la décision relève de la partie administrative.

Lors de ce CSAR, le DG n'a donc pas souhaité avancer sur la question de l'agenda social, des thèmes prioritaires portés par l'intersyndicale et sur la demande d'urgence sociale d'un GT rémunération et indemnitaire.

Faute de changement de méthode dans le Dialogue Social, l'intersyndicale, plus que jamais unie pour obtenir des avancées pour l'ensemble des personnels et les missions de notre Administration, a unitairement quitté le CSAR.

L'intersyndicale demande désormais une audience avec le DG pour définir avec lui les règles d'un dialogue social renoué à l'écoute des agents et répondant immédiatement à leurs demandes.

Comme nous l'avons dit lors de la FS de la semaine dernière, les instances auxquelles nous participons, que ce soit au niveau national comme au niveau local, doivent être des occasions d'échanges réels, débouchant sur des évolutions concrètes, autorisant des inflexions et non des lieux d'informations formels au cours desquels les revendications portées ne sont que distraitemment écoutées...